



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT



Enfance, famille



Protection des paysages



Collégien.ne.s



Action sociale
de proximité



Culture et langue
bretonne



Personnes âgées



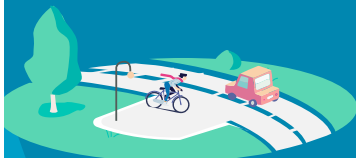
Mobilité



Logement et habitat



Soutien à l'agriculture



Routes
départementales



Centres de secours



Handicap



Insertion

2018

un budget sincère et solidaire

pour construire ensemble le Finistère de demain



Les élu.e.s du Conseil départemental réuni.e.s en séance plénière les 1^{er} et 2 février 2018 ont débattu du budget 2018 du Département. Le budget s'élève à 971,43 M€.

Les politiques sociales restent au cœur des missions et donc du budget du Département. 480,67 M€ sont prévus pour l'action sociale de proximité, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, l'insertion, l'aide à l'enfance et à la famille.

De plus, le Département continue à investir pour l'avenir afin de développer la mobilité et l'accessibilité de notre territoire, moderniser les collèges, développer le logement social et l'hébergement des personnes âgées et handicapées, soutenir les projets des communes et groupements de communes... 120 M€ sont prévus pour les projets d'investissement.

Ce budget traduit une volonté politique majeure, celle d'agir comme une force d'appui et de soutien, celle de participer à des dynamiques individuelle et collective qui sont et qui seront toujours le visage du Finistère de demain : un département où chacun et chacune est accueilli.e comme une force supplémentaire dans la construction d'une société plus juste et plus ouverte, qui prépare un avenir commun, productif et inclusif.

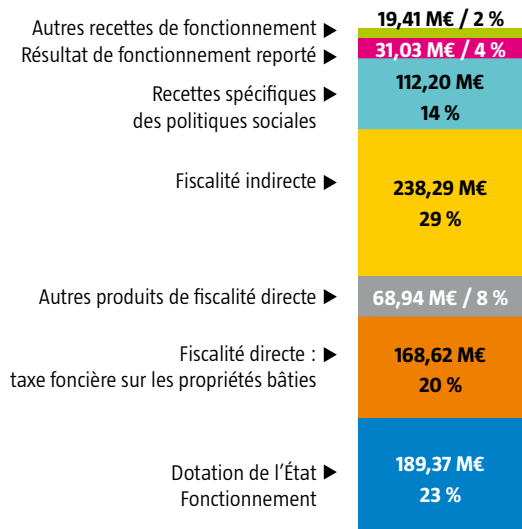


Nathalie Sarrabezolles

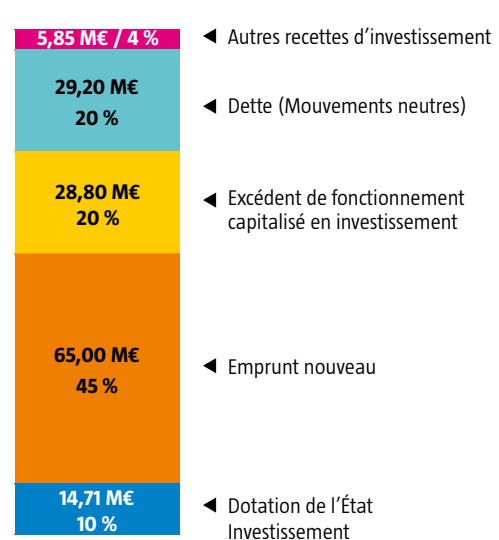
Présidente du Conseil départemental du Finistère

RECETTES DU BUDGET PRIMITIF 2018

Recettes de fonctionnement 827,86 M€

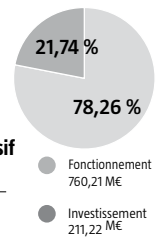
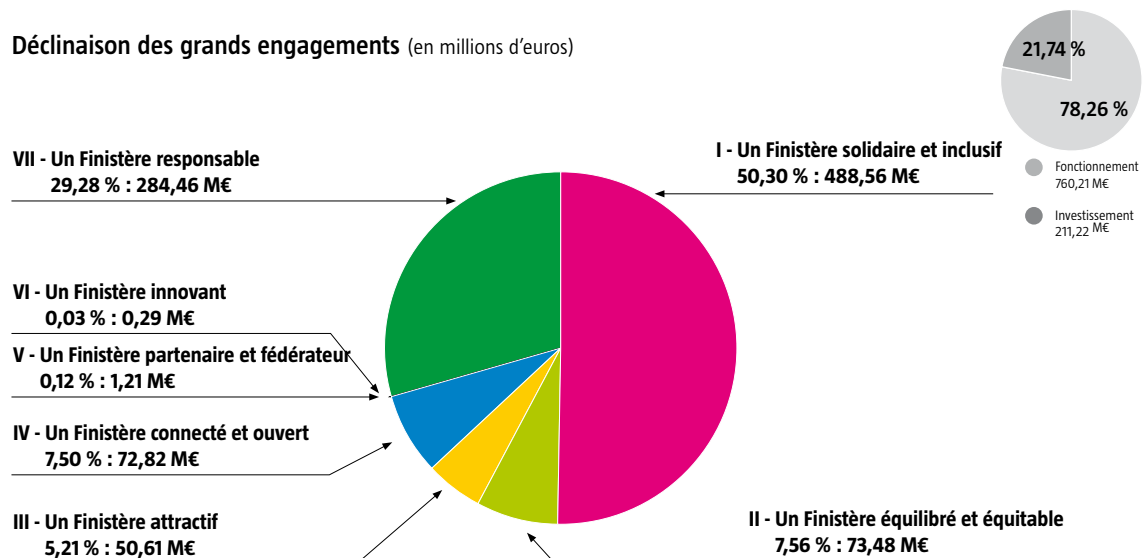


Recettes d'investissement 143,57 M€



DÉPENSES DU BUDGET PRIMITIF 2018

Déclinaison des grands engagements (en millions d'euros)



Total : 971,43 M€

LES ÉLÉMENTS-CLÉS DU BUDGET



120 M€ en moins de dotations de l'État

Malgré un gel cette année, les budgets des Départements restent encore marqués par la forte baisse de l'ensemble des dotations de l'État entre 2014 et 2017 : 120 M€ cumulés, soit **l'équivalent d'une année d'investissements** pour le Conseil départemental du Finistère.

De plus, les Départements sont toujours confrontés à la **non-compensation des allocations individuelles de solidarité**. Ces allocations nationales sont de la responsabilité de l'État mais le versement est du ressort des Départements. En 2017, le reste à charge s'est élevé à 109 M€ pour le Conseil départemental du Finistère.



60 M€ d'économies réalisées

Pour garantir une bonne capacité d'autofinancement de la collectivité, un plan de réduction des dépenses a été mis en œuvre dès 2014. Il a permis de **dégager des marges de manœuvre** pour compenser la baisse des dotations de l'État et faire face à l'augmentation des dépenses sociales. **60 M€** d'économies ont ainsi été réalisées sur cinq ans, dont **17 M€** en 2018.



51 % du budget pour les solidarités

L'action sociale de proximité, pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, l'insertion et l'aide à l'enfance et à la famille... constitue le **cœur de mission du Département**. C'est aussi son premier budget avec près de 480,67 M€ consacrés cette année aux politiques de solidarité.



120 M€ d'investissement

Le Conseil départemental maintient un fort niveau d'investissement pour **répondre aux besoins de la population et des territoires et soutenir le tissu économique**. Collectivité des solidarités territoriales, il consacre 51 % de ce budget (soit 61 M€) au financement des projets des communes et groupements de communes, établissements sociaux et médicosociaux, associations, universités...



0 € d'augmentation d'impôt

Le Département a fait le choix cette année encore de ne pas augmenter sa fiscalité directe. **Son taux de Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) reste à 15,97 %** (alors que la moyenne nationale est de 18,06 % pour les Départements de même strate).



Un endettement maîtrisé

Les capacités d'agir et de porter des projets sont rendues possibles grâce à de nombreux facteurs (maîtrise des dépenses de fonctionnement, économies réalisées) mais le Conseil départemental a besoin d'emprunter pour assurer tous ses engagements. Au 1^{er} janvier 2018, l'encours de la dette est de 329,53 M€. **Cela représente 363 € par habitant** (tandis que la moyenne nationale est de 500€ / habitant pour les Départements de même strate).

NOTRE FINISTÈRE DEMAIN : ACTIONS 2018

Les élu.e.s du Conseil départemental ont adopté un projet pour l'ensemble de la mandature qui fixe 7 grands engagements et 5 projets emblématiques. Le plan d'action opérationnel a été présenté en décembre 2016. Plusieurs actions vont être poursuivies ou lancées en 2018. En voici quelques exemples.

Finistère solidaire et inclusif

- Déploiement du plan d'action en faveur de l'**engagement associatif**
- Création d'un **fonds unique d'aide**
- Mise en place de la **Réponse accompagnée pour tous (RAPT)** pilotée par la MDPH
- Expérimentation de la **démarche « Petits pas grands pas »** dès la grossesse
- Mise en place d'une **équipe mobile d'évaluation** pour les mineurs pris en charge

Finistère équilibré et équitable

- Mobilisation pour l'**accessibilité** du Finistère
- Actualisation du **schéma des infrastructures de déplacement** afin de mieux prioriser les interventions
- Soutien aux **centres sociaux**

Finistère attractif

- Mobilisation pour le renouvellement du **label Grand site de France** pour la Pointe du Raz
- Installation de l'agence « 360° Finistère » pour développer l'**attractivité du territoire**
- Mobilisation pour une contribution bretonne sur la **Politique agricole commune (PAC)**

Finistère connecté et ouvert

- Lancement du défi « **alimentation positive** »
- Mise en place d'un **agenda culturel numérique**
- Élaboration d'un nouveau schéma des **enseignements artistiques**
- Mise en œuvre du nouveau plan de développement de la **lecture publique**

Finistère partenaire et fédérateur

- Soutien aux collectivités finistériennes dans le cadre des **contrats de territoire**
- Déploiement de l'offre d'**ingénierie**
- Travail sur l'**ouverture des données publiques**

Finistère innovant

- Soutien aux **projets innovants**
- Réflexion sur la création d'une **bourse départementale de l'innovation**

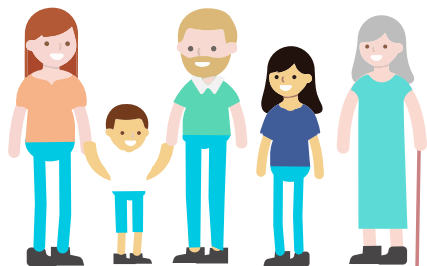
Finistère responsable

- **Simplification** de l'action publique
- **Évaluation** des politiques départementales
- Amélioration de l'**information** auprès des Finistérien.ne.s

Nos projets emblématiques jusqu'en 2021 :
accès aux politiques publiques / jeunesse / égalité femmes-hommes /
projet alimentaire de territoire / usages du numérique

LES DÉPENSES SUR 100 €

Le budget 2018
en vidéo
et en 2 mn
chrono



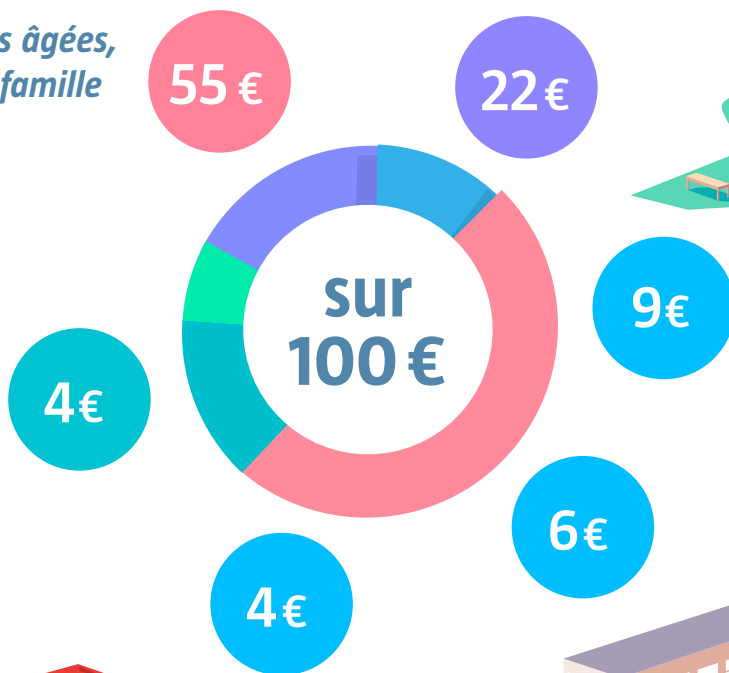
Handicap, personnes âgées,
enfance, jeunesse, famille



Insertion, économie,
emploi, recherche



Culture, sports, loisirs
et langue bretonne



Logement,
déplacements,
énergies,
cadre de vie



Service départemental
d'incendie et de secours



Collèges

Plus d'informations sur le site internet du Conseil départemental

www.finistere.fr



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental du Finistère
Direction de la communication

32 boulevard Duplex
CS 29029 – 29196 Quimper Cedex

Tél. 02 98 76 20 20

finistere.fr